

PASS AVENIR CITOYEN

Departement De L'oise

[Voir les autres services \(11\)](#)

Périmètre : Oise

Présentation du service

Aide pour les jeunes à poursuivre leurs études dans les meilleures conditions. Cette aide permet à chaque jeune de se doter d'équipements nécessaires à leur cursus dans tous les domaines d'activité, y compris ordinateur portable et outil professionnel

Ce service répond aux besoins

 NUMÉRIQUE • Autre

Type de service

Aide financière

Description du service

Aide financière de 300€

Contact

DIRECTION DE L'EDUCATION DE DE LA JEUNESSE SERVICE DES
MOYENS FINANCIERS

 03 44 10 70 37

 contact-passcitoyen@oise.fr

Informations clés

 Ce service est cumulable avec d'autres dispositifs

 Accueil

À distance

Partager ce service

 <https://dora.fabrique.social.gouv.fr/services/departement-de-lo...>

 Télécharger en PDF

Qui peut bénéficier de ce service ?



Le public concerné

- Etudiant
- jeune de 18 à 21 ans

Les critères d'admission

- Etre domicilié dans l'Oise (hors résidence scolaire et universitaire) ou avoir un foyer fiscal parental situé dans l'Oise
- Etre diplômé au niveau 3 ou 4 du Ministère de l'Education Nationale
- Etre inscrit dans un établissement d'enseignement situé en France et dispensant un diplôme à reconnaissance nationale
- Ou être inscrit dans un pays européen ayant adhéré au processus de Bologne
- Ou être inscrit en contrat d'apprentissage
- En contrepartie : 35 heures de son temps dédié au service d'une collectivité ou d'une association

Les pré-requis, compétences

- Aucun

Comment mobiliser ce service ?



Les démarches à réaliser

Pour les accompagnateurs

- Accompagner le bénéficiaire dans ses démarches d'inscription

Pour les bénéficiaires

- Compléter de dossier de candidature PASS AVENIR et l'envoyer par mail à contact-passcitoyen@oise.fr

Les documents à fournir

Documents à compléter

- Dossier_de_candidature_PASS_AVENIR (.pdf)
- <https://www.oise.fr/les-pass-citoyens-du-conseil-departemental-de-loise/le-passavenir-citoyen>

Justificatifs à fournir

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Pièce d'identité en cours de validité
- Relevé d'identité Bancaire
- Copie du certificat de scolarité de l'année en cours ou du contrat d'apprentissage
- Photocopie du diplôme